

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Financement-des-ecoles-maternelles>



# Financement des écoles maternelles confessionnelles - Cahors

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : mercredi 22 juillet 2009

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

### Cahors : La ville ne paiera plus pour les maternelles privées

( journal La Dépêche 28.06.09 )

C'est un choix politique, que la majorité assume « en conscience », dit-elle. L'opposition, pour sa part, a voté contre.

Vendredi soir, dans la salle du conseil, les débats ont été vifs à propos du privé.

Le sujet scolaire est sensible. Il a animé des joutes verbales, vendredi soir, lors de la séance du conseil municipal.

La ville a décidé de ne pas renouveler l'accord qui la lie aux établissements d'enseignement privés sous contrat d'association, pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement matériel des classes maternelles.

« Nous avons rencontré les écoles privées, nous avons échangé et avons fait part de notre volonté de ne pas payer pour les écoles maternelles. Le climat était serein. En faisant cela, nous respectons la loi qui nous oblige à financer les écoles élémentaires privées, mais pas les maternelles. Ce n'est pas un cas d'école, d'autres villes l'ont fait comme Agen ou Milhau. **Avec cette délibération, nous défendons une école de l'égalité, laïque, respectant les croyances religieuses de chacun** », déclare Marie Piqué, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.

Dans l'instant, un membre de l'opposition, Noëlle Pellegrini, réagit : « J'avoue que je suis très étonnée. Pour moi, c'est de la discrimination ».

Le terme fait sursauter Serge Laybros. Il rétorque : « On respecte la loi et que la loi. Le financement des maternelles relève du facultatif. Il n'y a pas de raison que notre collectivité amène un autre soutien que le législateur ne lui impose pas. Je considère qu'il n'y a pas de contrainte de la part de celui-ci ».

Jean-Marc Vayssouze, le maire, remarque : « Le financement global destiné aux écoles privées ne va pas baisser, il n'empêche que nous aurions pu décider de participer au financement des écoles maternelles. En conscience, nous nous y sommes refusés. Nous respectons la loi dans son intégralité ».

Michel Grinfeder, l'une des voix de l'opposition, craint qu'une telle décision entraîne l'affaiblissement des écoles maternelles. « Je me considère comme un défenseur de l'école laïque, les maternelles en général c'est utile. Ce n'est pas un bon argument, je ne vote pas pour cette proposition », lance-t-il avec fermeté.